

Réf: Dossier N° 093130

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETS SOULATI »

Siège social Abidjan, Cocody, Les Deux-Plateaux, Angré 8ème
Tranche, Vision 2000, Lot 44, Ilot 7

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 11/03/2022 reçus par Me COULIBALY K. EDITH-SYLVIANE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 14/03/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS SOULATI »

Objet : La Société a pour objet, en Côte d'Ivoire et dans tous pays :

- Transport et Logistique ;
- Conditionnement et Distribution de Produits Pétroliers ;
- Prestations de services ;
- Location d'engins ;
- Commerce général ;
- Import-Export.

La participation de la Société par tous les moyens à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie d'achat, de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou associations en participation ;

Et, plus généralement, l'exécution de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social, pouvant lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Les Deux-Plateaux, Angré 8ème

Tranche, Vision 2000, Lot 44, Ilot 7

Dirigeant(s) : M OUATTARA AHMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02608 du 29/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13338/GTCA/RC/2022 du 29/03/2022

